

# ● TRAVAUX EN VILLE



## Circulation et stationnement modifiés

Du 9 juillet au 15 juillet 2018

- **Rue du Chemin de Maures** [partie comprise entre la rue Philippe Lebon et le giratoire Bd Mézeray/Bd 1er Chasseurs]  
*Nature des travaux : création du réseau de chaleur par la société Colas*  
La circulation en chaussée sera rétrécie jusqu'au vendredi 27 juillet 2018. La circulation sera autorisée uniquement dans le sens rue Philippe Lebon vers le giratoire Bd Mézeray/Bd 1er Chasseurs  
De plus, le stationnement sera interdit aux abords du chantier. L'air de dépose pour les cars scolaires sera maintenue pendant le chantier.
- **Rue de Lancrel**  
*Nature des travaux : réaménagement de rue par la société Eurovia*  
La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 31 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Général Fromentin**  
*Nature des travaux : création du réseau de chaleur par la société Colas*  
La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 20 juillet 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Jeudi**  
*Nature des travaux : réfection de la rue par la société Colas*  
La circulation de tous les véhicules sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 31 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue du Collège**  
*Nature des travaux : travaux de réfection de la rue par les sociétés Colas et Sogetra*  
La circulation de tous les véhicules sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 31 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue des Filles Notre Dame**  
*Nature des travaux : chantier du futur CCAS par la société Prevosto*  
Interdiction de stationner jusqu'au 17 mai 2019 :
  - côté pair sur une place au n° 24 et une place devant la pharmacie, rue des Filles Notre Dame
  - côté impair, en face du n° 24, côté parvis de la Halle au Blé, sur 3 places de stationnement (de 7 heures à 17 h 30 du lundi au vendredi)
- **Rue du Château**  
*Nature des travaux : déploiement LEDS par la société GTCA*  
La circulation sera interdite jusqu'au vendredi 13 juillet 2018.
- **Place de la Magdeleine et Grande Rue** [entre la rue de la Poterne et la rue du Jeudi]  
*Nature des travaux : travaux de requalification du centre-ville par la société Toffolutti*  
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) :
  - Place de la Magdeleine : jusqu'au vendredi 23 novembre 2018
  - Grande Rue : jusqu'au vendredi 23 novembre 2018Le stationnement sera également interdit aux abords des chantiers jusqu'au vendredi 23 novembre 2018.

# ● TRAVAUX EN VILLE



- **Grande rue**

*Nature des travaux : renouvellement du câble basse tension souterrain par la société Sogetra*

La circulation de tous les véhicules sera interdite jusqu'au vendredi 29 juin 2018 sur les rues suivantes :

- **Grande Rue** : partie de cette voie comprise entre la rue du Jeudi et la rue du Pont Neuf
- **Rue du Jeudi** : partie de cette voie comprise entre la Grande Rue et la Rue de la Halle aux Toiles
- **Rue du Bercail**
- **Rue aux Sieurs**
- **Rue de la Poterne**

Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Grande Rue [n°131]**

*Nature des travaux : raccordement électrique sur la façade par les sociétés Sogetra et Enedis*

La chaussée sera rétrécie avec basculement de la circulation sur les trois places de stationnement située en face (côté pair) les 9 et 10 juillet 2018. Le stationnement sera également interdit côté pair sur une surface équivalente ) trois places de stationnement.

- **Rue aux Sieurs et rue de la Cave aux Bœufs**

*Nature des travaux : travaux de requalification du centre-ville par la société Toffolutti*

En fonction de l'emprise des travaux, l'accès des riverains et des véhicules de livraison sera interdit jusqu'au vendredi 23 novembre 2018. Par ailleurs le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.

- **Rue aux Sieurs, rue de la Cave aux Bœufs, rue Poulet**

*Nature des travaux : renouvellement du réseau d'eaux usées et d'eau potables par la société SADE*

L'accès des riverains et des véhicules de livraison sera interdit rue aux Sieurs, rue de la Cave aux Bœufs et rue Poulet en fonction de l'emprise des travaux jusqu'au vendredi 3 août 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier. De plus, il sera également interdit entre le n°3 et 9 rue du Cygne sur 5 places afin de permettre la giration des camions.

- **Rue du Pont Neuf**

*Nature des travaux : renouvellement d'une conduite de gaz par la société Colas*

La circulation sera interdite du mercredi 11 au mercredi 18 juillet 2018 :

- Rue du Pont Neuf à partir de Lattre de Tassigny
- Grande Rue (dans la partie comprise entre la rue du Pont Neuf et la rue de Lattre de Tassigny)

Une déviation sera mise en place. Le stationnement sera également interdit.

- **Rue Piquet**

*Nature des travaux : réaménagement de l'école Emile Dupont par la société Eurovia*

En fonction de l'avancement du chantier, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les deux places de stationnement situées au n°25 et 27 et dans la l'impasse au niveau du n°26 jusqu'au vendredi 7 septembre 2018.

- **Rue de Bretagne**

*Nature des travaux : création du réseau de chaleur par les sociétés Colas et Dalkia*

La circulation des deux roues sera interdite sur la bande cyclable dans la partie de cette voie comprise entre le giratoire de la Zone Commerciale des Portes de Bretagne et le giratoire Route de Bretagne/rue de la Charité/Rue du Moulin à Vent (commune de Condé Sur Sarthe) jusqu'au lundi 27 juillet 2018. De plus, le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.

# TRAVAUX EN VILLE



- **Rue de Bretagne**

*Nature des travaux : renouvellement du câble HTA par les sociétés Elitel Reseaux et Enedis*

La circulation des deux roues sera interdite sur la bande cyclable dans la partie de cette voie comprise entre le giratoire de la Zone Commerciale des Portes de Bretagne et le giratoire Route de Bretagne/rue de la Charité/Rue du Moulin à Vent jusqu'au vendredi 13 juillet 2018. De plus, le stationnement de tous les véhicules sera interdit aux abords du chantier.

- **Rue Denis Papin** [partie de cette voie comprise entre l'Avenue de Quakenbruck et la rue Odolant Desnos]

*Nature des travaux : travaux de requalification du futur Pôle d'Echange Multimodal par la société Colas*

La circulation des véhicules sera possible en sens unique, avenue de Quakenbruck vers rue Odolant Desnos en fonction du phasage du chantier jusqu'au vendredi 4 janvier 2019. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

- **Rue de Cerisé / Pierre et Marie Curie**

*Nature des travaux : aménagement de la Place du Point du Jour par la société Eurovia*

La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au mardi 31 juillet 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue d'Echauffour**

*Nature des travaux : travaux en raison de l'effondrement du réseau d'eaux usées par les sociétés Eaux de Normandie et Sade*

La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au mardi 31 juillet 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue Charles de Foucauld** [n°1 / partie comprise entre la rue Jules Védrines et la rue Pelletier Doisy]

*Nature des travaux : réalisation d'un branchement gaz*

La circulation sera interdite jusqu'au lundi 16 juillet 2018.

- **Rue de la Sente aux Moines**

*Nature des travaux : confection d'une tranchée électrique par les sociétés Sogetra et Enedis*

La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au jeudi 23 juillet 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Diverses rues**

*Nature des travaux : nettoyage et désherbage par le Service Espaces Verts et Espaces Urbains*

Jusqu'au vendredi 10 août 2018 en fonction de l'avancement des travaux la chaussée sera rétrécie et le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les voies suivantes :

DATE	VOIES CONCERNEES
Mardi 10 juillet 2018	Rue de la Visitation, Rue des Jardins, Rue de la sénatorerie, Rue de l'Isle, Rue du Pavillon sainte Thérèse, Rue de l'Ecole Normale
Mercredi 11 juillet 2018	Rue Bourdon, rue du Dr Bailleul, rue Cazault, rue Piquet et rue Aristide Briand
Lundi 23 juillet 2018	Rue de Bretagne du giratoire Place Foch au giratoire rues Jullien/Balzac/Candie/Bretagne
Mardi 24 juillet 2018	Rue de Bretagne du giratoire rues Jullien/Balzac/Candie/Bretagne au giratoire « portes de Bretagne »
Mardi 31 juillet 2018	Rue de la Pyramide, rue de la Demi-Lune
Mercredi 1 <sup>er</sup> Aout 2018	Place Bonet et rue des Capucins
Mercredi 8 Aout 2018	Place de la Résistance, rue Denis Papin et avenue Wilson
Jeudi 9 aout 2018	Rue Odolant Desnos et boulevard Lenoir Dufresne
Vendredi 10 Aout 2018	Place du Général de Gaulle

# TRAVAUX EN VILLE



## Tour de France

En raison de la course cycliste « Tour de France » le vendredi 13 juillet de 9h à 17h la circulation de tous les véhicules sera interdite sur chacune des voies ou portion de voies suivantes :

- Avenue Koutiala, entre la limite de commune avec St Germain du Corbeis et le giratoire Avenue de Koutiala / Avenue du Général Leclerc
- Avenue du Général Leclerc, entre giratoire Avenue de Koutiala / Avenue du Général Leclerc et le giratoire avenue du Général Leclerc / Avenue Rhin et Danube
- Avenue Jean Manteletn jusqu'à la limite de commune avec St Paterne Le Chevain

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit en dehors des aires de stationnement matérialisés, sur les axes empruntés par le Tour de France Avenue Koutiala, Avenue Rhin et Danube, Avenue Jean Mantelet. De plus, le stationnement de tous les véhicules sera interdit Avenue du Général Leclerc dans la partie comprise entre le n°1 et le n°13 de cette voie.

Du jeudi 12 juillet 2018 à 20h au vendredi 13 juillet 2018 17h ; le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur le parking du gymnase Louvrier situé Boulevard de Koutiala à Alençon.

## Bal populaire

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit du jeudi 12 juillet 2018 à 21h00 au samedi 14 juillet 2018 à 18h00 Place Masson où sera organisé le bal populaire.

En raison du feu d'artifice qui sera tiré sur la Place Foch le stationnement sera interdit sur cette place du jeudi 12 juillet 2018 à 19h00 au samedi 14 juillet à 8h00.

La circulation sera interdite le vendredi 13 juillet 2018 de 21h00 au samedi 14 juillet 2018 à 1h00 sur les voies et portions de voies suivantes :

- Rue de Bretagne, dans la partie comprise entre la rue Marguerite de Navarre et la rue de la Chaussée,
- Rue de la Chaussée, dans la partie comprise entre la rue Matignon et l'intersection avec la rue du Val Noble
- Rue Matignon

La circulation sera également interdite le vendredi 13 juillet 2018 à 21h00 au samedi 14 juillet 2018 à 2h00 :

- Rue du Val Noble, dans la partie comprise entre la rue de l'Ancienne Mairie et la rue du Château,
- Rue des Filles Sainte Claire

La circulation des véhicules sera interdite du vendredi 13 juillet 2018 à 19h00 au samedi 14 juillet 2018 à 2h00, place de la Halle au Blé, dans la partie comprise entre la rue aux Sieurs et la rue de Lattre de Tassigny

Le stationnement des véhicules sera interdit sur cette partie de la place de la Halle au Blé, du vendredi 13 juillet 2018 à 12h00 au samedi 14 juillet 2018 à 8h00.

# ● TRAVAUX EN VILLE



## **ALTO - Navette hypercentre : déviation jusqu'au 28 mai 2018**

La navette continue à circuler du lundi au vendredi, de 7h30 à 9h30 et de 14h00 à 19h00.

Cependant, dans le cadre des travaux de requalification du centre-ville, les arrêts Clémenceau, Puits au Verrier, Fromentin, Lancrel, Hôtel de Ville et Javouhey ne sont plus desservis. Ils sont remplacés par les arrêts Conseil Départemental, Colbert, Chapeau Rouge et Rue de Bretagne (lignes 2 et 3).

### **Nouveauté : l'arrêt à la demande**

Durant cette période, la navette s'arrêtera à la demande entre deux arrêts, en faisant signe au conducteur. Pour la sécurité des voyageurs, le conducteur restera juge de la faisabilité de l'arrêt demandé.

**À noter : le parking relais P+R boulevard de la République, reste accessible durant cette période.**

## **Ventes organisées par la communauté d'Emmaüs**

La communauté d'Emmaüs organise une vente le deuxième samedi de chaque mois, de 10h00 à 18h00. Des grandes ventes de printemps et d'automne seront également organisées les samedi 10 et dimanche 11 novembre 2018.

Pendant ces ventes, un sens unique sera instauré de 8h00 à 19h00 **Chemin des Planches** [n°139 et partie comprise entre la rue de la Brebriette et la limite avec Condé-sur-Sarthe et Damigny], la circulation se faisant dans le sens Alençon/Condé-sur-Sarthe.

## **Transfert des marchés du centre-ville**

Dans le cadre des travaux de requalification du centre-ville, les marchés installés traditionnellement place de la Magdeleine seront déplacés jusqu'au samedi 30 juin 2018 :

- le **marché du jeudi** sera déplacé sur le **parking de la Poterne**. Pendant le marché, la circulation sera interdite rue de la Poterne et le stationnement interdit sur le parking.
- le **marché du samedi** sera déplacé **place du Plénitre**. Pendant le marché, le stationnement sera interdit sur la place.

## **Courses hippiques**

La Société des Courses d'Alençon organise des courses hippiques les dimanches 20 mai, 10 juin, 2 et 30 septembre, et le 7 octobre 2018. La circulation sera donc interdite rue du 31<sup>ème</sup> RIT les jours de courses.

## **Balades en calèche**

Dans le cadre des animations estivales, l'Office du Tourisme d'Alençon « Visit Alençon » organise des balades en calèche jusqu'au vendredi 30 novembre 2018 dans différentes rues de la Ville d'Alençon. Pour cela la circulation de tous les véhicules sera interdite Rue des Granges vers la Grande Rue.